



FORMATION / EXPERTISE / CONFÉRENCE

CATALOGUE DES FORMATIONS PRÉSENTIELLES / À DISTANCE

Transmettre notre expérience, nos compétences et notre pratique de la défense des droits de l'homme fondées sur nos savoir-faire depuis plus de 20 ans

Renforcer le pouvoir d'agir de la société civile et des acteurs du système judiciaire pour la défense et la promotion des droits de l'homme « là où la défense n'a plus la parole »



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

ASF FRANCE

600
000

Bénéficiaires
de nos actions
depuis 2004

215

Personnes par an
accèdent à une
justice indépendante

15
000

Acteurs de la justice
et citoyens formés
en 15 ans à travers
le monde

Avocats Sans Frontières France est une association de solidarité internationale, fondée en 1998 qui a pour objet de :

- **Favoriser** l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées.
- **Défendre** toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits de l'homme menacés ou violentés dans l'exercice de leur fonction.
- **Renforcer** la capacité d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits de l'homme (société civile et acteurs du système judiciaire).

Pour cela, ASF France use de tous les moyens qui sont à sa disposition et peut saisir toute institution nationale ou internationale, juridictionnelle ou non juridictionnelle, et intervenir devant elles, y compris à travers la constitution de partie civile devant les juridictions compétentes.

Depuis notre création, [la formation est au cœur de notre mission](#) car elle constitue un outil indispensable à la réalisation de notre objectif premier : [assurer une défense de qualité à celles et ceux qui en sont privés](#).

Dans le contexte actuel, [face aux défis lancés à la défense des droits de l'homme](#), tous les experts bénévoles d'ASF France se mobilisent à vos côtés pour [décupler notre pouvoir d'agir](#) à travers notamment la formation.

Merci à tous pour votre engagement.



Vincent FILLOLA et Julien POURQUIÉ KESSAS
Co-Présidents Avocats Sans Frontières France

SOMMAIRE

En suivant nos formations, vous soutenez nos actions !	page 3
Présentation du service formation	page 4
Nos intervenants formateurs	page 5
Programme annuel de formation	page 6
Programmes détaillés	page 7
Prestations à la demande	page 8
Informations pratiques	page 17
	page 20

EN SUIVANT NOS FORMATIONS, VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !



À travers ses actions, ASF France contribue à l'atteinte de 4 des 17 objectifs de développement durable



Nos derniers projets sont en faveur **des personnes privées de libertés** au Cameroun, en Guinée et en Haïti, des **survivantes de violences basées sur le genre** au Cambodge et au Mali, des **demandeurs d'asile** en Grèce, des **acteurs de la chaîne pénale et des justiciables** soumis à la torture au Nigéria.

En choisissant de suivre une de nos formations, de mettre en place une conférence ou de confier une mission de conseil à nos intervenants volontaires experts, vous soutenez nos projets.

L'intégralité des revenus obtenus sont dédiés au financement de nos actions.

Pour en savoir plus, consultez notre [plan d'action 2021 en ligne](#)



MERCI DE FAIRE CE CHOIX ENGAGÉ À NOS CÔTÉS, COMME NOS NOMBREUX PARTENAIRES



PRÉSENTATION DU SERVICE DE FORMATION ASF FRANCE

UNE QUALITÉ RECONNUE

Notre centre de formation intervient en France auprès des [barreaux](#), des [centres de formation](#), des [écoles d'avocats](#), ainsi qu'à l'étranger dans des juridictions pénales internationales telles que la CPI. Nos formations sont soutenues par la coopération internationale des États et leurs organisations telles les [Nations unies](#) et l'[Union européenne](#). Tous nos intervenants sont formés à des [méthodes pédagogiques spécifiques, dynamiques et interactives](#) permettant une réelle montée en compétences et en efficacité.

Nos formations répondent aux exigences (Datadock) et peuvent donc être intégralement [prises en charge au titre de la formation professionnelle continue](#) (FIF PL, OPCO, etc.). Notre organisme de formation aura obtenu la certification Qualiopi dès 2022.



À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?

- Des [avocats et praticiens du droit](#) confrontés à des questions juridiques inédites liées à la défense d'accusés et de victimes devant des juridictions nationales ou internationales
- Des [étudiants, des universitaires](#) qui veulent développer leurs compétences sur des approches juridiques spécifiques à la défense des droits de l'homme
- Des [associations, ONG, entreprises et institutions](#), qui souhaitent acquérir, développer et transmettre une approche concrète et engagée de la culture des droits de l'homme
- Nos [membres](#), afin de leur permettre d'assurer pleinement leurs missions et les projets dans les pays où nous intervenons

Vous avez un doute ? Contactez le service formation :
formations@avocatssansfrontieres-france.org

FORMATIONS EN LIGNE

Il est désormais possible de se former sans aucune contrainte géographique pour défendre au mieux les droits de l'homme ! 5 modules sont déjà disponibles en ligne.

Par ailleurs, compte tenu du contexte de crise sanitaire actuel, nous allons continuer à nous [appuyer sur les opportunités offertes par les technologies numériques pour développer de nouveaux formats de formation](#).

D'autres formations pourront être ajoutées en cours d'année, restez connectés !

www.avocatssansfrontieres-france.org/fr/formations



Organisme de formation référencé & reconnu



+ de 20 ans d'expérience



Formations « cursus des avocats / défenseurs droits de l'homme »



Formateurs experts et méthodes reconnues



Prises en charge possibles (OPCO / FIFPL)



Bénéfices dédiés aux actions d'ASF France

Nos intervenants formateurs sont des praticiens **engagés bénévolement** dans notre association. Ils constituent un **réseau unique d'experts, acteurs du terrain, praticiens du droit** (avocats, magistrats, juristes, membres d'institutions partenaires ou d'ONG), réunissant un **haut niveau de compétences techniques et méthodologiques**.

Par leur engagement au sein d'ASF France, nos formateurs contribuent à notre mission en transmettant **leur savoir et leur expertise dans le domaine de la défense des droits de l'homme**. Ils permettent, grâce aux formations qu'ils dispensent, le financement des actions d'ASF France.



Marie-José Cantier

Dès sa création, j'ai mis mes compétences et mon expertise en matière d'ingénierie et de formation au service des projets d'ASFF et de ses valeurs en accord avec mes engagements personnels et professionnels.



Julien Bareguwera

Avec une double expérience en tant qu'avocat, ancien Procureur de la République et ancien conseiller juridique du Ministre de la Justice au Burundi, je participe au sein d'ASFF au renforcement des capacités des acteurs du monde judiciaire depuis 2007.



Stéphane Brabant

Avocat de projets notamment en énergie et ressources naturelles en Afrique, j'ai développé dans ce cadre une expertise particulière concernant le respect des droits humains par les entreprises.



Claudine Page

Avocate honoraire au barreau de Toulouse et magistrate honoraire, j'ai suivi le parcours d'ASFF depuis sa création. Souhaitant m'investir davantage dans la défense des droits humains, je suis membre du bureau en qualité de trésorière.



Constance Lucia
Mainier Schall

Avocate et docteur en droit passionnée par l'Europe, la Justice et les droits de l'homme, j'exerce principalement en droit des étrangers, droit pénal et droit de l'Union européenne. Je suis créatrice de la conférence "La confiance en soi et la prise de parole en public".



Caroline Walter

Après avoir travaillé sur des projets en droit international pénal et en droits de la personne, j'ai rejoint le Bureau du Conseil public pour les victimes de la Cour Pénale Internationale (CPI) en 2007, dans des équipes de représentation juridique des victimes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.



Nathalie Goldberg

Avocate au barreau de Strasbourg spécialisée en droit des étrangers, droit du travail et droit à la non-discrimination, j'ai créé ma propre structure en 2015, recentrant mon activité sur la défense des droits fondamentaux. Je suis engagée au sein d'ASFF depuis 2013.



Adeline Paradeise

Avocate au barreau de Paris, j'interviens principalement en droit de l'environnement et en droit public (notamment des étrangers). Je suis nouvellement engagée auprès d'ASFF et j'ai créé ma propre structure afin de défendre les valeurs qui me sont chères : la protection de l'environnement et des autres droits fondamentaux.

NOS INTERVENANTS FORMATEURS



Ingrid Metton

Avocate au barreau de Paris, j'exerce en droit pénal, droit des étrangers et droit international des droits de l'homme. J'ai adhéré à ASFF pour partager mon expérience et expertise avec des acteurs de la justice à travers le monde.



Mathieu Bagard

Avocat au barreau de Paris sur des contentieux nationaux et internationaux complexes en matière pénale et droits humains, j'ai participé à l'Examen Périodique Universel du Rwanda et rédigé un rapport alternatif de la société civile. Je suis le secrétaire général d'ASFF.



Vincent Fillola

Avocat au barreau de Paris depuis 2014 et co-fondateur du Cabinet CHANGO Avocats, je dispose d'une « double casquette » d'avocat pénaliste et d'avocat d'affaires. Je co-préside ASFF depuis 2017 et suis vice-président de la Conférence des OING de la Francophonie.



Francisco Sanchez Rodriguez

Avocat au barreau de Bayonne, je suis Docteur en droit public. Je suis un ancien défenseur des migrants menacés d'expulsion pour La Cimade et le CRA d'Hendaye.



Amine Abdelmadjid

Avocat au barreau de Paris, je suis engagé au service d'une cause : protéger les libertés fondamentales, défendre une certaine idée de la dignité et me battre pour la Justice pour tous.



Emmanuel Tjordman

Avocat au barreau de Paris et l'un des associés du Cabinet Seattle, je suis spécialisé dans toutes les branches du droit pénal (des personnes, des affaires et de la fiscalité, du travail, de l'environnement, et de la fonction publique).



Moussa Bayo

Enseignant, journaliste de formation et auteur de romans, je suis un homme de terrain affable et ouvert.



Françoise Fraigneau

Avocate honoraire et ancien bâtonnier au barreau de La Roche Sur Yon, spécialisée en droit pénal et droit de la famille, j'ai participé à de nombreuses formations notamment sur les personnes vulnérables, le droit des personnes privées de liberté, le droit des femmes et le rôle de l'avocat.



Nicolas Baranger

Ayant prêté serment en 2005, j'ai tout d'abord exercé la profession d'avocat dans le ressort de la Cour d'appel de Versailles pendant plus de 10 ans. Aujourd'hui inscrit au barreau de Nice, j'interviens principalement en droit de la famille, droit des contrats et recouvrement de créances.

TÉMOIGNAGES

« Importants progrès »

« L'intervention des experts d'ASF France a eu un impact très positif sur la formation dispensée au sein de l'Institut National de Justice en permettant un échange de connaissances et la diffusion de techniques relatives à l'exercice de la profession d'avocat. Merci aux experts d'ASF France ! »

Dah Boutsada, stagiaire à l'INJ LAOS

« Embauche de deux avocats Khmers »

« Le projet au Cambodge a permis d'embaucher deux avocats Khmers Cambodgiens qui ont en charge la défense de dossiers criminels. Ils effectuent aussi des permanences juridiques où ils donnent des conseils juridiques à la population ».

Magali Doisy, coordinatrice terrain Cambodge

Taux de
SATISFACTION
4,8/5

*Bilan des formations ASF France réalisées en France en 2018

PROGRAMME ANNUEL DE FORMATION

Nos modules de formation ont pour objectif de :

- Transmettre notre expérience, nos compétences et notre pratique de la défense des droits de l'homme fondées sur nos savoir-faire depuis plus de 20 ans
- Renforcer le pouvoir d'agir de la société civile (associations, ONG, institutions, entreprises) et des acteurs du système judiciaire pour la défense et la promotion des droits de l'homme
- Intégrer les praticiens du droit qui veulent rejoindre ASF France



Formation Défense des droits de l'homme en Common Law, Siège d'Unicef, Paris, 2018

PROGRAMME ANNUEL DE FORMATIONS

Les formations sont ouvertes à tous : avocats, praticiens du droit, étudiants, intervenants associatifs, institutionnels...

8 MODULES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES

 <p>FORMATION HOMOLOGUÉE</p>  <p>DROIT D'ASILE EN FRANCE</p> <p>8, 15, 22 et 29 juin en ligne</p>	 <p>FORMATION HOMOLOGUÉE</p>  <p>RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)</p> <p>11 juin 17 septembre en ligne</p>	 <p>FORMATION HOMOLOGUÉE</p>  <p>DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENT</p> <p>6, 7, 8 et 9 juillet en ligne</p>	 <p>FORMATION HOMOLOGUÉE</p>  <p>DROIT DES FEMMES / VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE</p> <p>21-22 mai 5-6 octobre Toulouse / Paris</p>
 <p>FORMATION HOMOLOGUÉE</p>  <p>DROIT DES DÉTENUÉS ET PRIVATION DE LIBERTÉ</p> <p>25-26 juin 3-4 septembre Paris / Toulouse</p>	 <p>FORMATION HOMOLOGUÉE</p>  <p>DROIT ET LIBERTÉ D'EXPRESSION</p> <p>12 juin 16 octobre en ligne / Paris</p>	 <p>FORMATION HOMOLOGUÉE</p>  <p>DÉFENSE DES VICTIMES DEVANT LA CPI</p> <p>du 21 au 24 juin Paris</p>	 <p>FORMATION DE FORMATEURS</p> <p><u>Fondamentaux</u> du 2 au 5 juin / 6, 8, 13 et 15 octobre <u>Renforcement</u> 8-9 septembre / 4, 5, 9 et 10 novembre Toulouse / en ligne</p>

Vous avez des exigences particulières ? Vous souhaitez une formation spécifique pour vos collaborateurs ?

DES MODULES SUR-MESURE ET SUR SIMPLE DEMANDE

Les mineurs isolés
La défense des personnes vulnérables
La défense d'urgence
Les systèmes régionaux de protection des droits de l'homme

Consultez notre page **Prestations à la demande**

**2 MODULES POUR
AGIR AVEC ASF
FRANCE**

FORMATION ASF FRANCE

DROIT D'ASILE EN FRANCE



Cette formation permet d'acquérir les bons réflexes dans les pratiques et procédures de la demande d'asile qui sont désormais très rapides et de maîtriser un dossier de A à Z. À la fin de la formation, les participants seront en capacité d'assister et de représenter efficacement les demandeurs d'asile à tous les stades de la procédure d'octroi de la protection internationale.



OBJECTIFS

Identifier le cadre légal du droit et du contentieux d'asile et appréhender les implications de la réforme du droit d'asile.

Maîtriser les procédures contentieuses et l'assistance des demandeurs d'asile devant les juridictions.

Déterminer les droits afférents à la demande de protection internationale et garantir le respect de ces droits.



PROGRAMME

// Maîtriser le cadre légal et la réforme du droit d'asile

// Prendre en charge un demandeur d'asile à la frontière nationale

// Appréhender la phase administrative et les droits des demandeurs d'asile

// Maîtriser le contentieux des demandeurs d'asile dont la France est responsable (première demande, réexamen et contentieux des Obligations de Quitter le Territoire Français - OQTF)

// Maîtriser le régime juridique des demandeurs d'asile dont d'autres États membres du "règlement Dublin" sont responsables (contentieux "Dublin III")



ANIMATION



Constance Lucia
Mainier-Schall



Méthodologie

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.

DATES & LIEUX

4 sessions de 2h (10-12h)

8, 15, 22 et 29 juin en ligne

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Tous les professionnels accompagnant les demandeurs d'asile dans leurs démarches.

Cette formation peut être adaptée pour des non-juristes.

TARIF

B

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)



Cette formation est une introduction à la thématique de la responsabilité sociétale des entreprises et des enjeux entreprises et droits humains. A la fin de la formation, les participants auront acquis les essentiels de la matière entreprises et droits humains et des actualités législatives dans ce secteur.



OBJECTIFS

Découvrir le cadre normatif de la responsabilité des entreprises de respecter les droits humains.

Maîtriser les étapes de la diligence raisonnable en matière de droits humains (human rights due diligence).

Connaître les attentes des parties prenantes et des entreprises au sujet des derniers développements législatifs.



PROGRAMME

- // Introduction aux enjeux droits humains pour les entreprises
- // Comprendre les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- // Appréhender la loi française sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre et les premières années de mise en œuvre
- // Étudier les étapes de la diligence raisonnable (human rights due diligence)
- // Avoir une vue d'ensemble sur les nouveaux développements législatifs (nationaux, UE, projet de traité)



ANIMATION



Stéphane Brabant



Matthieu Bagard



Claudine Page



Méthodologie
Format interactif



FORMATION ASF FRANCE

DATES & LIEUX

1 demi-journée

11 juin en ligne

17 septembre en ligne

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Tout public.

Aucun prérequis.

TARIF



DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENT



À la fin de la formation, le stagiaire sera en capacité de protéger l'environnement pour le bien de l'humanité. Cette formation lui permettra de devenir un acteur de la protection environnementale.



OBJECTIFS

Identifier le cadre légal des droits humains et environnementaux et en maîtriser les notions.

Approfondir ses connaissances en matière du droit et de la protection de l'environnement.

Maîtriser les bienfaits d'un environnement protégé.



PROGRAMME

// Le contexte légal des droits humains et de la protection de l'environnement

// Les interactions entre droits humains et droit de l'environnement : migrations, inégalités sociales et de genres

// Les outils de lutte contre les pollutions et les nuisances

// La protection des milieux et de la faune et la flore

// La répression des atteintes à l'environnement et les conséquences juridiques de l'atteinte environnementale



ANIMATION



Adeline Paradeise



Méthodologie

Méthodes du post-it pour identification des connaissances des stagiaires. Cas pratiques et mises en situation dans le cadre de chaque sous-partie de la formation.

DATES & LIEUX

4 sessions de 1h (16-17h)

6, 7, 8 et 9 juillet en ligne

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Les avocats et acteurs de la société civile exerçant dans le domaine de la défense de l'environnement.

Les agents des Eaux et Forêts et les promoteurs de l'écologie.

Aucun prérequis. Cette formation peut être adaptée pour des non-juristes.

TARIF

B

DROIT DES FEMMES ET VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)



À la fin de la formation, les participants seront en capacité d'identifier, de défendre, d'assister et d'accompagner efficacement les victimes de VBG.



OBJECTIFS

Maîtriser le cadre juridique international, national et régional protecteur des victimes de VBG.

Approfondir les connaissances des participants en matière de droit national protecteur des victimes de VBG.

Maîtriser les procédures d'assistance et les procédures contentieuses en matière de VBG.



PROGRAMME

// Identifier les VBG et les mesures d'accompagnement permettant de protéger les victimes de VBG

// Identifier les normes internationales et régionales régissant le droit des victimes de VBG, et les textes protecteurs en droit national

// Identifier les juridictions compétentes et les recours contentieux pouvant être mis en œuvre pour faire valoir les droits des victimes de VBG

// Maîtriser la procédure pour la mise en œuvre des mesures de protection avant la phase contentieuse et la procédure contentieuse pour une défense efficace



ANIMATION



Moussa Bayo



Françoise
Fraigneau



Amine
Abdelmadjid



Méthodologie

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.



FORMATION ASF FRANCE

DATES & LIEUX

2 jours

5 et 6 octobre à Paris

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Les avocats et personnes issues de la société civile et du monde associatif qui accompagnent les femmes victimes de VBG dans leurs démarches.

Aucun prérequis.

TARIF

B

DATES & LIEUX

2 jours

25 et 26 juin à Paris
3 et 4 septembre à Toulouse

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Les acteurs judiciaires intervenant dans la chaîne pénale dont l'action a une incidence sur les personnes privées de liberté (garde à vue, détention provisoire, exécution des peines) : avocats, magistrats, personnel pénitentiaire, OPJ de la police et de la gendarmerie.

Les défenseurs des droits des personnes privées de liberté issus de la société civile : associations, collectifs, ONG.

TARIF

B

DROIT DES DÉTENUS ET PRIVATION DE LIBERTÉ



Cette formation permet une synergie entre les intervenants des différents corps professionnels et de la société civile et offre un cadre propice au partage d'expériences et à la concertation pour un dialogue constructif au service du respect des droits des personnes privées de liberté. Cette formation se concentre sur l'élaboration de solutions idoines, pratiques et immédiatement applicable dans le respect du cadre législatif.



OBJECTIFS

Identifier, respecter et faire respecter les règles et garanties fondamentales dues à la personne privée de liberté grâce à l'utilisation des textes nationaux, régionaux et internationaux.

Protéger ceux qui sont exposés à des sévices ou des violences dans les lieux privatifs de liberté.

Accompagner, aider et orienter les personnes privées de liberté dont les droits n'ont pas été respectés.



PROGRAMME

// Identifier les droits essentiels des personnes privées de liberté à travers les textes nationaux et internationaux

// Identifier les personnes vulnérables dans les lieux privatifs de liberté

// Identifier les atteintes à la dignité dans les lieux privatifs de liberté

// Échange d'expériences sur les difficultés rencontrées

// Le recours au Contrôleur Général des lieux de privation de liberté et au défenseur des droits



ANIMATION



Francisco Sanchez
Rodriguez



Françoise
Fraigneau



Caroline Walter



Méthodologie

La mixité professionnelle et des acteurs de la société civile et le travail en sous-groupe permettra de procéder à l'identification partagée des cas de violation des droits des personnes privées de liberté et des difficultés rencontrées pour les faire respecter, et de découvrir les initiatives solidaires locales.



DROIT ET LIBERTÉ D'EXPRESSION



À la fin de la formation, les stagiaires seront en capacité de connaître le droit inhérent à la liberté d'expression et d'assister efficacement les justiciables. Ils maîtriseront comment jouir de ses droits et liberté d'expression sans être un facteur de trouble social.



OBJECTIFS

Maîtriser les notions de droit à l'information et de liberté d'expression

Comprendre les limites du droit à l'information et de la liberté d'expression et leur nécessaire conciliation avec d'autres principes fondamentaux du droit

Comprendre les infractions résultant de l'expression/information et appréhender les principales stratégies de défense face à ces infractions

Appréhender le contexte mondial de la liberté d'expression et du droit à l'information et ses différentes formes de répression



PROGRAMME

// Les fondements conceptuels et les sources juridiques et déontologique, régionales et internationales de la protection de la liberté d'expression et du droit à l'information

// La nécessité de concilier le droit à l'information avec d'autres droits protégés (présomption d'innocence, droit à un procès équitable, respect de la dignité et de la vie privée...)

// La mise en œuvre effective de la liberté d'expression et du droit à l'information

// La mise en œuvre des moyens de défense de la liberté d'expression : identifier les risques juridiques et politiques contextuels et adapter sa stratégie de prévention des risques



ANIMATION



Moussa Bayo



Emmanuel
Tordjman



Vincent Fillola



Méthodologie

Méthodes du post-it pour identification des connaissances des stagiaires. Cas pratiques et mises en situations.



DATES & LIEUX

1 jour

12 juin en ligne

16 octobre à Paris

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Formation destinée principalement à des avocats et des acteurs de la société civile exerçant dans le domaine de la défense des droits humains, et plus spécifiquement la liberté d'expression et le droit à l'information.

Peuvent également être concernés, les professionnels des médias (journalistes, juristes et salariés dans des groupes de presse,...)

TARIF



DÉFENSE DES VICTIMES DEVANT LA CPI



Cette formation vise à renforcer la capacité des intervenants devant la CPI, à fournir aux victimes d'infractions relevant de la compétence de cette juridiction une assistance et une représentation efficace garantissant la prise en compte de leur rôle et de leurs droits.



OBJECTIFS

Identifier et définir les victimes de crimes relevant de la CPI.

Déterminer les droits des victimes : la question de l'appréciation de la notion faite par les chambres.

Maîtriser la mise en œuvre de l'assistance et de la représentation des victimes devant la CPI.

Évaluer et **maîtriser** l'articulation de l'intervention des victimes avec la défense de l'accusé et le travail du bureau du Procureur.



PROGRAMME

- // Identifier les victimes et les crimes relevant de la CPI
- // Identifier les conditions de la participation des victimes
- // Identifier les différents droits des victimes et déterminer les modalités de mise en œuvre de ces droits
- // Remplir le formulaire de demande de participation
- // Rédiger une demande pour pouvoir présenter des vues
- // Rédiger une demande d'interrogatoire de témoins (phase du procès)
- // Principes et modalités de réparation (phase de réparation)



ANIMATION



Nicolas Baranger

DATES & LIEUX

du 21 au 24 juin à Paris

(Possibilité de n'assister qu'aux Fondamentaux : le 21 et 22 juin)

TARIF

A

Fondamentaux
+
Renforcement

B

Fondamentaux



Méthodologie

Mises en situation

INTERVENIR DANS LES MISSIONS ET PROJETS D'ASF FRANCE (Formation de formateurs Niveau 1 & 2)



Ces formations permettent d'acquérir les « savoir-faire » et les pratiques professionnelles dans le cadre des valeurs et des objectifs d'ASFF. À la fin de la formation, les participants seront en mesure d'intervenir dans les missions ou concevoir des modules de formation interactifs et adaptés aux participants, même dans des contextes politiques, juridiques et culturels très différents.



OBJECTIFS

Identifier les qualités, rôles et positionnement du formateur

Construire une action de formation.

Maîtriser les outils et techniques d'animation.



PROGRAMME

Niveau 1 / Fondamentaux

// Le rôle et le positionnement du formateur, facilitateur d'apprentissage et de transmission

// Définir les besoins de compétences des stagiaires

// La démarche spécifique de la formation des adultes

// Bâtir son programme et évaluer l'efficacité de son action

Niveau 2 / Renforcement

// Améliorer la cohérence et la dynamique de la progression pédagogique

// Optimiser l'utilisation des différentes méthodes actives et directives

// Coanimer, gérer les groupes difficiles, travailler avec un interprète



ANIMATION



Marie-José Cantier



Julien Bareguwera



Méthodologie

Études de cas, exposés et mises en situation. Alternance de travaux en petits et grands groupes. Remise du guide du formateur.

ASF FRANCE FORMATION

DATES & LIEUX

Fondamentaux

4 jours

du 2 au 5 juin à Toulouse

le 6, 8, 13 et 15 octobre en ligne

Renforcement

2 jours ou 4 demi-journées

8 et 9 septembre à Toulouse

4, 5, 9, 10 novembre en ligne

PUBLIC CIBLE & PRÉREQUIS

Tous les futurs intervenants dans les missions d'ASF France et les avocats ou juristes qui veulent se former à la pédagogie et à l'intervention auprès d'adultes de contextes différents.

Aucun prérequis.

TARIF



Fondamentaux



Renforcement

PRESTATIONS À LA DEMANDE

Afin de partager nos expériences et transmettre nos compétences dans la défense des droits de l'homme, nous pouvons mettre en place des prestations sur-mesure avec le soutien des avocats et experts volontaires d'ASF France :

- **FORMATIONS À LA DEMANDE**
- **CONFÉRENCES À LA DEMANDE**
- **MISSIONS D'EXPERTISE À LA DEMANDE**



DES FORMATIONS SUR-MESURE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES

NOUVEAU

Qu'est-ce qu'une formation à la demande (ou « intra ») ?

- **Il s'agit d'une formation sur-mesure.**

Disposant d'une équipe de praticiens experts formés et d'un service d'ingénierie pédagogique, nous pouvons adapter les thèmes de nos formations à vos problématiques. Nous pouvons aussi vous proposer **d'autres thèmes** :

1. La défense des personnes vulnérables
2. Les mineurs isolés
3. La défense d'urgence
4. Les systèmes régionaux de protection des droits de l'homme

- **Nous pouvons délocaliser nos formations** en France ou à l'étranger.

- Le service formation d'ASF France est **à votre disposition pour construire avec vous une formation adaptée à vos besoins.**

Pourquoi demander une formation sur-mesure :

- Une demande collective a émergé au sein de votre équipe
- Les thématiques abordées dans nos formations vous intéressent mais vous souhaiteriez **approfondir un point en particulier**
- Vous souhaitez programmer une formation **à une autre date**
- Vous souhaitez que plus de personnes de votre équipe bénéficient de nos formations tout en limitant vos déplacements

Pour qui ?

- Toute organisation qui souhaite développer son action dans le domaine des droits de l'homme sur le domaine d'intervention d'ASF France
- **Entreprises, universités, associations, institutions...**

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT : Elena MAGONI

Tél : 05 34 31 17 83

Mail : formations@avocatssansfrontieres-france.org



DES CONFÉRENCES POUR DÉVELOPPER VOTRE EXPÉRIENCE

NOUVEAU

ASF France intervient sous la forme de conférences pour transmettre son expérience et témoigner sur ses actions de défense des droits de l'homme.

Pour qui ?

- Toute organisation qui souhaite disposer de témoignages et de retours d'expérience sur la défense des droits de l'homme, l'intervention d'urgence...
- Avocats, écoles d'avocats, associations, institutions, entreprises

EXEMPLES DE MISSIONS D'EXPERTISE CONFIÉES À ASF FRANCE

- Sur demande du Ministère des affaires étrangères et en partenariat avec ASF Mali : mission de renforcement des magistrats de la cour d'appel de Mopti.
- Dans le cadre du programme d'appui à la justice du Mali : Mission de relectures de Codes (pénal, procédure civile, commercial).
- Dans le cadre du projet d'appui à la justice au Tchad : mission de formation des magistrats sur les innovations des nouveaux Codes.

Toute une équipe d'experts à votre disposition pour vos missions d'expertise.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT : Elena MAGONI

Tél : 05 34 31 17 83

Mail : formations@avocatssansfrontieres-france.org



COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Pour participer à l'une de nos formations, il est nécessaire de compléter un formulaire de pré-inscription (en ligne ou par voie postale). **Rendez-vous sur notre site internet rubrique "Nos formations/ Inscriptions" ou contactez-nous à formations@avocatssansfrontieres-france.org.**
2. Après validation de votre pré-inscription, vous recevrez un mail vous indiquant les modalités de paiement.
3. Votre inscription sera définitive à réception de votre paiement.



PÉDAGOGIE ET QUALITÉ

- Nos formateurs utilisent des méthodes pédagogiques spécifiques, dynamiques et interactives, qui permettent aux stagiaires d'optimiser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire.
- Les formations proposées alternent théorie et pratique, avec des outils favorisant l'échange d'expériences.
- Les mises en situation et les échanges de pratiques sont privilégiés pour permettre aux participants de repartir avec des éléments et des outils concrets à mettre en œuvre à l'issue de la formation.
- Un dossier vous sera remis à l'issue de la formation
- Des évaluations des connaissances et de la satisfaction sont prévues selon les programmes



TARIFS

TARIFS		PRÉSENTIEL	DISTANCIEL
A	Non adhérent	500 €	400 €
	Adhérent	400 €	300 €
	Étudiant	200 €	150 €
B	Non adhérent	400 €	300 €
	Adhérent	300 €	200 €
	Étudiant	150 €	100 €
C	Non adhérent		150 €
	Adhérent		100 €
	Étudiant		50 €

ASF France est un organisme de formation "Datadocké". Une prise en charge totale du coût de formation est possible (dans le cadre de la Formation Professionnelle continue, par le FIFPL ou votre OPCO).

Notre organisme de formation aura obtenu la certification Qualiopi dès 2022.

N°Siret : 420 273 203 00042 N° organisme de formation : 73 310 550 631



LIEUX DE FORMATION

- Nos formations se déroulent **en présentiel à Paris ou Toulouse, et en distanciel**. Le lieu vous sera précisé dans votre convocation. Nous demandons **expressément** aux participants de respecter les horaires et les lieux dans lesquels se déroulent nos formations.
- Si vous souhaitez organiser une formation sur un autre site pour un groupe, contactez-nous
- Dans le contexte sanitaire actuel, et afin de limiter la propagation du virus de la Covid-19, nous demandons aux participants de **respecter les règles sanitaires en vigueur**, à savoir : port obligatoire du masque, utilisation de gel hydroalcoolique, et distanciation physique.



FORMATION - BULLETIN DE PRÉ- INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Profession :

Barreau de :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Mail :

Téléphone :



JE SOUHAITE PARTICIPER À LA / AUX FORMATION(S) SUIVANTE(S) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Droit d'asile en France | <input type="checkbox"/> Responsabilité sociale des entreprises (RSE) |
| <input type="checkbox"/> Droit des femmes et violences basées sur le genre | <input type="checkbox"/> Droit et liberté d'expression |
| <input type="checkbox"/> Droits humains et environnement | <input type="checkbox"/> Privation de libertés et droit des détenus |
| <input type="checkbox"/> Formation de formateurs (Fondamentaux) | <input type="checkbox"/> Défense des victimes devant la CPI (Fondamentaux) |
| <input type="checkbox"/> Formation de formateurs (Renforcement) | <input type="checkbox"/> Défense des victimes devant la CPI (Renforcement) |

Date de la/les session(s) choisie(s) :



CONDITIONS

Inscription

- Pour participer à l'une de nos formations, il est nécessaire de compléter ce formulaire de pré-inscription et de nous le retourner par mail à formations@avocatssansfrontieres-france.org ou par voie postale à ASF France, 8 rue du Prieuré, 31000 Toulouse, France.
- Après validation de votre pré-inscription, vous recevrez un mail vous indiquant les modalités de paiement.
- Votre inscription sera définitive à réception de votre paiement. Toute inscription doit être validée au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Attention, pour toute annulation à moins de 7 jours de la date de début de formation, les frais de formation sont dus. ASFF se réserve la possibilité d'annuler une formation 7 jours à l'avance si le nombre de participants est insuffisant à la dynamique du groupe. Nous procéderons au remboursement dans les plus brefs délais.

Prise en charge

- Pour les avocats français demandant une prise en charge de leurs frais par une OPCO (ex. FIF PL), les documents demandés par l'OPCO vous seront produits.
- Pour les stagiaires venant de l'étranger (hors Europe), il est expressément demandé d'effectuer la demande de visa le plus tôt possible pour, en cas de refus, libérer la place aux personnes sur liste d'attente. Le refus de visa ne pourra être considéré comme un cas de force majeure.
- L'émargement des listes de présence est obligatoire et conditionne la délivrance des attestations. Celles-ci ne peuvent en aucun cas être délivrées sur simple déclaration de présence de votre part.

Fait à

le

Signature



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

**EN SUIVANT NOS FORMATIONS,
VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !**

“ Soutenir ASF France, c’est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie. ”
ROBERT BADINTER

CONTACTS

Avocats Sans Frontières France
8 rue du Prieuré - 31000 Toulouse
+33 (0)5 34 31 17 83
formations@avocatssansfrontieres-france.org
www.avocatssansfrontieres-france.org

